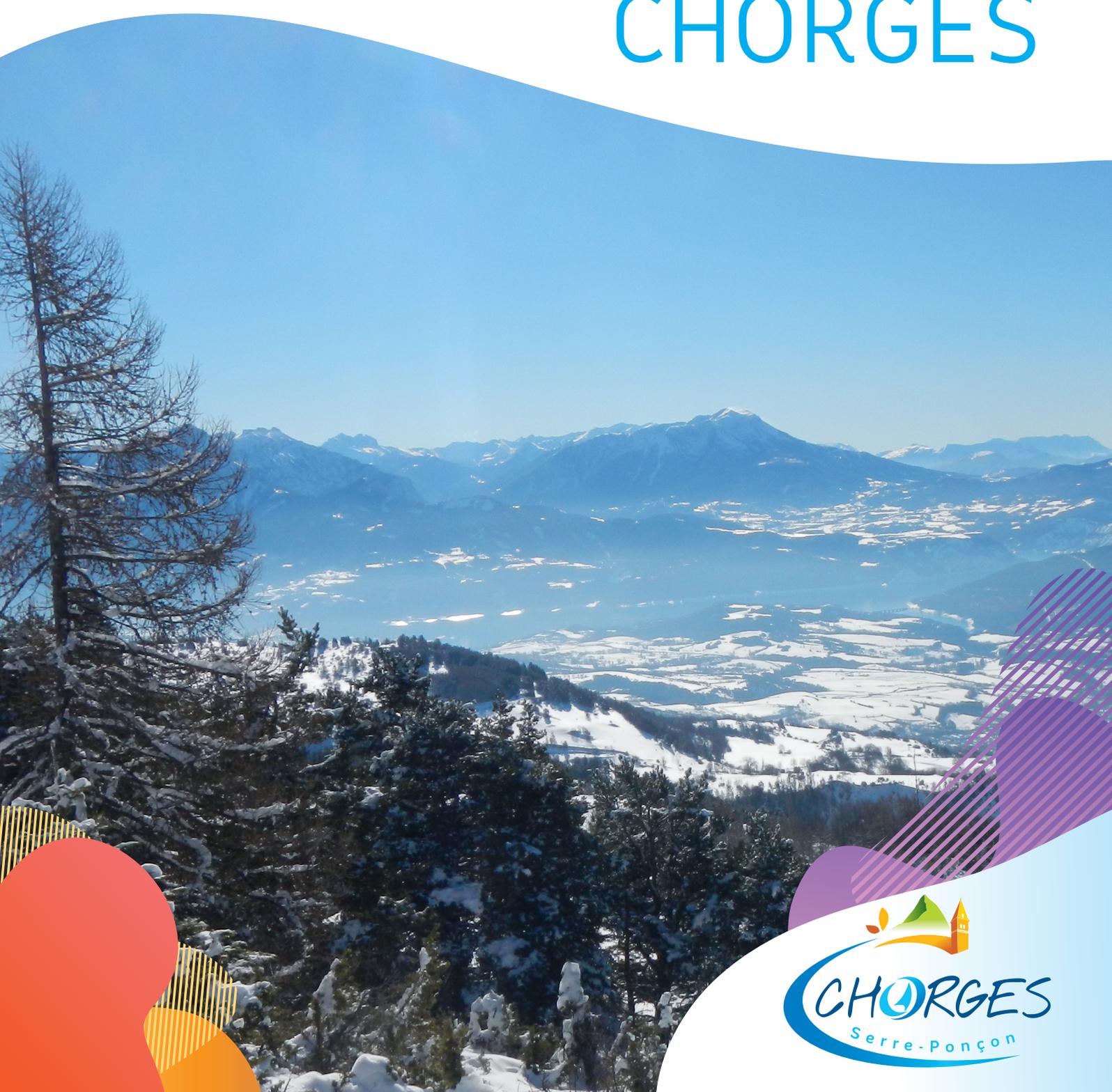


JANV. 2022

BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE DE

CHORGES



Édito du Maire

Cette année encore malgré des périodes d'accalmie, la **pandémie a fortement perturbé notre vie** : fermeture de classes, annulation d'évènements, temps de retour à une vie normale, autant de difficultés et d'incertitudes sur l'avenir.

Encore aujourd'hui, la recrudescence des cas positifs laisse penser à un **hiver difficile**. Malgré cela nous avons eu une **forte fréquentation cet été** et la saison d'hiver s'annonce bonne mais difficile à organiser pour respecter les gestes barrières. Sur le plan médical une fois de plus tous **les professionnels sont mis à rude épreuve** avec toujours le risque de mise en tension des services dans les hôpitaux et services d'urgences. **Merci à tous pour leur dévouement aux populations.**

Les **commerces et entreprises** ont vécu une année difficile alternants les **temps de fermetures** pour certains, le **surcroît de travail** pour d'autres avec la **difficulté à recruter du personnel**. A cela s'ajoute les **ruptures d'approvisionnement** et les augmentations de prix des matières premières. Heureusement, **l'activité a repris** et pour beaucoup les carnets de commandes sont plutôt bien remplis. Cela nous oblige tous à **s'adapter en permanence à une situation** qui évolue pratiquement tous les jours.

2021 aura été l'année de construction de la première tranche du parc des sports. Le **beau succès des équipements** nous conforte dans nos choix. Plusieurs projets sont en cours de préparation en plus de la réalisation complète de la zone de Pré Marchon. **Une Maison de Santé Pluriprofessionnelle** devrait avec l'arrivée de nouveaux médecins compléter l'offre de

soins pour les Caturiges mais également pour les communes les plus proches. La préservation de notre patrimoine est également une priorité : la **rénovation de la BNPA** répondra à deux objectifs : réaliser des économies d'énergie et développer l'accueil de groupes, ainsi que la **restauration de l'église Saint-Victor** en trois tranches.

De plus, une étude est en cours afin d'**adapter nos équipements en direction des jeunes** en prenant en compte l'augmentation de la population : cuisine centrale, restaurant scolaire, ACM.

Vous l'aurez compris, il s'agit de **réalisations sur plusieurs années** qui demandent des **études administratives et techniques** ainsi que la **recherche de financements** importants. L'adaptation des services et le maintien de l'équilibre financier sont autant de conditions pour nous permettre d'**envisager l'avenir sereinement**.

Dans le même temps, l'entretien des routes et les **activités habituelles** sont toujours autant denses et **mobilisent très fortement les équipes** de notre collectivité. Tous **les services sont très sollicités** car **l'attractivité de notre commune** est très forte.

Je remercie très chaleureusement tous les agents pour leur implication dans l'organisation et le fonctionnement, malgré les difficultés sanitaires.

Merci également à toute l'équipe municipale pour son travail et son soutien. Je vous souhaite au nom de **l'équipe municipale une très bonne année 2022, vœux de bonheur de joie et de santé.**



Christian DURAND
Maire de Chorges

Focus : une équipe renforcée

Nathalie CHANAS NICOT, nouvelle directrice de la Médiathèque

Depuis le 8 juin 2021, Nathalie Chanas Nicot a pris la responsabilité du Pôle Culture avec en charge la direction de la médiathèque, la programmation de sa saison culturelle et celle des festivités estivales.

Originnaire de Grenoble, elle y a fait ses études et commencé sa carrière de bibliothécaire. Avant Chorges, elle travaillait pour la Communauté de communes Val de Charente, comme directrice artistique de La Canopé, pendant 17 ans, à Ruffec, petite ville de 3 500 habitants. La dynamique et l'émergence du projet culturel caturige l'ont séduite !



Phillippe TASSONE, nouveau responsable du pôle Familles/Solidarités

Nous souhaitons la bienvenue à Philippe Tassone, le nouveau responsable du Pôle Familles Solidarités. Il possède une riche expérience, il a exercé notamment dans les domaines de la coordination enfance jeunesse dans le Luberon et à la direction (adjoint) d'un service enfance jeunesse en Ardèche. Il aura pour mission de créer une dynamique avec les acteurs sociaux de la commune mais aussi d'accompagner les structures (ACM, Club Ados, crèche, ATSEM, portage à domicile) dans leur fonctionnement.



Sommaire/Service infos p.2

Edito du Maire/Focus p.3

Attractivité du territoire p.4-6

Aménagement/
Projets majeurs p.7-10

Développement durable/
Environnement/
Déplacements p.11-13

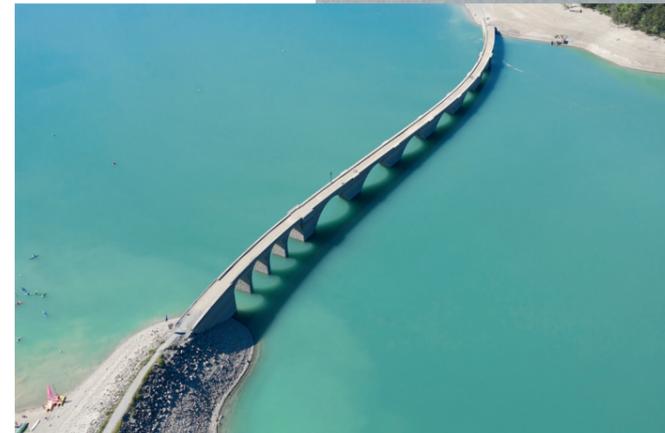
Solidarité/Enfance/
Jeunesse p.14-16

Culture/Vie associative p.17-20

Agenda p.19

Infos diverses p.21-22

Etat-civil p.22-23



MAIRIE DE CHORGES
Grande Rue - 05230 CHORGES
Tél : 04 92 50 60 30
Fax : 04 92 50 39 28

HORAIRE ACCUEIL MAIRIE
du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h
et de 14h à 17h
mairie@mairie-chorges.fr
www.mairie-chorges.fr

Directeur de la publication
Christian DURAND

Rédaction, conception, mise en page
Service communication, agents communaux
et Conseil Municipal

Crédits photos : Shutterstock, Christian Mérentier,
Julie Astier, Le Naturographe,
Fred Manuel, Norman Lancelot, Freepik
Impression
Editions du Fournel - 1 700 exemplaires



BNPA : bilan 2021

De nouvelles perspectives pour 2022

Malgré les conditions sanitaires liées à la COVID 19 et une météo un peu capricieuse, le **club de voile présente un bilan global positif** :

- Les stages de voiles ont bien fonctionné,
- L'activité de location nautique, elle, a légèrement baissé.

Le taux de **remplissage de l'hébergement** a été très satisfaisant. La nouvelle dynamique impulsée a permis d'**améliorer les atterrages de bateaux**.

Depuis sa création en 1972, le **bâtiment** de la Base de Nautisme et de Plein Air (BNPA) n'a subi qu'une seule période de travaux pour l'**extension des locaux** de la cuisine centrale en 2005.

Malgré différentes actions engagées (entretien, développement, diversification), la BNPA souffre d'un **déficit d'attractivité**. Aussi, nous avons souhaité réfléchir à un **projet de réhabilitation et de modernisation à l'horizon 2023**.

Suite à l'étude de repositionnement stratégique et au projet de redéploiement proposé par le cabinet MIT CONSEIL, le **public cible (6-20 ans) a été retenu** et l'accueil des groupes hébergés en pension complète sera repensé en proposant des **offres de séjours adaptés toute l'année** : séjours sportifs et d'oxygénation, activités de pleine nature, découverte patrimoine, classes vertes/rousses....

De plus, un programme de travaux de **renovation énergétique** et de mise aux **normes d'accessibilité PMR** s'impose (montant estimatif prévisionnel 580 000 € HT).

Parallèlement, il est envisagé une **requalification de l'école de voile** afin de moderniser et **développer les activités nautiques**.

L'année 2022 sera donc consacrée à la recherche de financements et aux études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de **travaux de rénovation globale** du bâtiment mais aussi au **développement marketing** et à la **communication des nouvelles offres** de séjours afin de poursuivre la rentabilité économique de la BNPA.



Les premiers rendus de la mission

Chorges a été labellisée « Petite ville de demain » au titre d'un programme national de **revitalisation des communes** de moins de 20 000 habitants offrant des **fonctions de centralité** mais présentant des faiblesses.

Dans le cadre de ce programme, un **diagnostic de l'habitat privé** sur le territoire de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, avec un focus sur la commune de Chorges, a été **finalisé en novembre 2021**. Ce diagnostic a permis d'identifier les grands axes de travail de l'étude pré-opérationnelle d'OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat) que la commune souhaite initier à l'automne 2022 sur son **centre-bourg** en partenariat avec la Communauté de Communes et la ville d'Embrun.

On identifie effectivement sur le territoire de Serre-Ponçon une **offre locative trop faible, une difficulté croissante à l'accession à la propriété, un besoin d'adaptation des logements des personnes âgées ainsi qu'un parc de logement vieillissant en cœur de bourg**.

En plus d'accompagner la rénovation de l'habitat privé, **cette opération**, menée en partenariat avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, **aura pour vocation la rénovation du centre-bourg** avec une intervention sur la vacance et la restauration immobilière.

FOCUS DEMOGRAPHIE :

La Commune de Chorges, centralité relai qui, avec **3 055 habitants en 2018**, compte 18,7 % de la population totale de la communauté de communes de Serre-Ponçon, bénéficie d'un **taux de croissance très élevé de sa population**.

Avec une **hausse annuelle de 1,9 %** sur la période 2013-2018, Chorges a gagné 281 habitants en 5 ans, soit une **augmentation de 10,1 %**. Cette croissance très conséquente de la démographie communale s'explique principalement par un solde migratoire élevé de 1,7% annuel.

Par ailleurs, Chorges souffre moins du déséquilibre de la pyramide des âges, les **plus de 60 ans représentant 28,9 %** des habitants, quand ils représentent 25,9 % de la population française, tandis que les **moins de 30 ans** sont un peu plus nombreux **représentant 30,5 % de la population communale**.

Néanmoins, la forte attractivité de la Commune s'est principalement traduite par une augmentation de la population âgée de plus de 60 ans (passant de 26 % à 28,9 % de la population sur la période 2013-2018) et une diminution de la population des moins de 30 ans (passant de 32,3 % à 30,4 %).

Amélie BON, Chargée de projet « Petites villes de demain »

« Master d'affaires publiques en poche, j'ai mené **diverses missions** en tant qu'attachée politique, cheffe de projet recherche ou chargée de communication entre **Paris, Lille et Bruxelles**.

A l'issue d'une année de césure afin d'effectuer un **voyage en voilier et à vélo**, j'ai choisi de m'établir dans les Hautes-Alpes et de m'investir dans le **développement local**.

Rochelaise de naissance, c'est la montagne haute-alpine et la qualité de vie autour du lac qui m'ont attirée.

La mission Petites villes de demain répond à ce souhait de **travailler à l'amélioration de la qualité de vie des habitant-e-s du territoire.** »



Camping saison 2021

Le camping municipal de la Baie Saint-Michel a, cette année encore, connu une très belle saison !

Le camping municipal de la Baie Saint-Michel a, cette année encore, connu **une très belle saison** avec plus de 17 000 nuitées enregistrées : la clientèle a été présente malgré les restrictions COVID et les conditions météorologiques capricieuses de l'été.

En 2022, le **camping s'engage dans le slow tourisme** et dans la **préservation de l'environnement**.

Pour se faire, la municipalité a candidaté à l'appel à projet de l'Agence pour la transition écologique (ADEME). Le camping va progressivement **s'équiper de façon à diminuer son empreinte écologique** : éclairage à LED, détecteurs de mouvements, gestion et économie de la consommation d'eau, ainsi que la création d'un **refuge de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)** dans sa pinède (une convention a été passée dans ce sens).

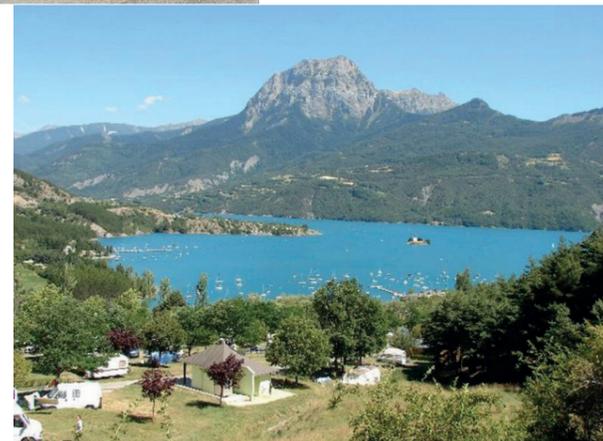


Le renouvellement du mobilier des chalets était le début des améliorations souhaitées par la municipalité pour le camping, qui cet hiver va connaître d'autres améliorations.

En effet, **une épicerie (ouverte 7j/7 en juillet et août)** va voir le jour au sein même du camping, elle proposera des produits de premières nécessités, des articles de plage, des souvenirs et fera également dépôt de pain.

Conscient de l'état de vétusté **des sanitaires**, ceux-ci font partie des **préoccupations prioritaires de rénovation et, ou, de remplacement**. A moyen terme (2022/2023) un parking visiteurs sera créé et l'aire de jeux sera déplacée et dotée de nouveautés.

La saison 2022 semble bien partie, les réservations ont déjà commencé. Espérons que les conditions sanitaires nous permettent de passer un été serein et agréable !



Inauguration de la 1ère tranche de la zone sportive

Le 2 octobre dernier, nous **inaugurons les travaux réalisés de la 1ère tranche** de la zone sportive et de loisirs de Pré Marchon en présence de **M. le Ministre à la ruralité, Mme la Préfète** et des différents partenaires financiers de l'opération (services de l'Etat, Région Sud, Département 05 et RTE) et souhaitons ici **remercier vivement les associations sportives** et le **public venus nombreux offrir une démonstration** des diverses disciplines sportives et urbaines sur ces nouveaux équipements appréciés de tous.



2ème tranche de travaux

Ce projet d'aménagement comporte une **2ème phase de travaux** estimés à 1,5 M € comprenant la réalisation d'un bâtiment public, des vestiaires, une buvette ainsi qu'un stade de football et des équipements d'athlétisme.

Toutefois, suite à l'arrêté de prescription archéologique de la Préfecture de Région sur cette zone, nous sommes contraints de réaliser à **notre charge une campagne de fouilles archéologiques** avant d'effectuer les travaux d'aménagement. Aussi, après consultation des

opérateurs agréés par l'Etat, il s'avère que le **montant des fouilles** à réaliser est de **385 000 € ht minimum**, de quoi largement **remettre en cause** la poursuite des travaux !

C'est pourquoi, nous sommes à la recherche de solutions et envisageons de **saisir les services de l'Etat** afin d'obtenir des financements complémentaires à hauteur de 50 % pour la **réalisation de ces fouilles préalables**. Nous vous tiendrons informés très prochainement des suites de ce dossier que **nous souhaitons voir aboutir**.



Sécurisation de l'accès à la zone sportive de Pré Marchon

Dès les études préalables à la réalisation de la zone sportive, nous avons identifié la **problématique d'accès à la zone** depuis le centre-ville ainsi que la **sécurisation des cheminements doux**.

Une politique foncière en lien avec la SAFER a permis d'acquérir des surfaces privées permettant d'**élargir la voie dite « du Pontillas »**. Dans le cadre de la **sécurisation des passages à niveaux**, nous avons

répondu à un **appel à projets de la DREAL PACA** donnant droit à des subventions pour l'**amélioration des traversées de la voie ferrée**.

Aussi, **si notre projet est retenu**, nous pourrions réaliser ces travaux au cours du **printemps 2022** créant ainsi un **cheminement piéton sécurisé** depuis le centre-ville jusqu'à la zone sportive de Pré Marchon.

Chemin de l'Isclé

Réhabilitation des réseaux humides, renouvellement de la canalisation d'eau potable et eaux usées, création d'un réseau pluvial

Les travaux ont **débuté en septembre 2020** et se poursuivent.

L'avancement des travaux est conforme aux prévisions, à savoir que les réseaux d'eau, d'assainissement et de pluviale, de la **partie basse**, ont été réalisés.

Concernant la rue, un **revêtement provisoire** a été réalisé pour passer l'hiver

L'**enfouissement du réseau sec** télécom et électricité commencera au **printemps avec le Syme 05**.



Projet de construction d'une cuisine centrale – cantine

Le service de restauration collective est en **évolution constante** depuis de nombreuses années et **dessert depuis 2020 d'autres collectivités voisines** comme La Bâtie-Neuve, La Bâtie-Vieille et Rambaud pour atteindre la fabrication de **près de 600 repas/jour**.

Les locaux de la cuisine centrale - configurés pour la fabrication de 300 repas quotidiens - **ne sont plus du tout adaptés** et demandent une **grande capacité d'organisation du personnel** et du stockage des denrées alimentaires.

Aussi, afin d'envisager la construction d'une nouvelle cuisine centrale en lien avec l'extension de la cantine scolaire, nous menons actuellement une **étude préalable** à la définition du programme d'aménagement.

Nous espérons ainsi très prochainement obtenir **divers scénarii** qui nous permettent de nous **positionner sur la solution la plus adaptée** au territoire, aux besoins de notre commune et de la population tout en **poursuivant nos efforts sur la qualité des repas** en augmentant la part des **produits biologiques et locaux**.

Projet de rénovation de l'église Saint-Victor

Suite au diagnostic structurel et architectural de l'église Saint-Victor fin 2020, et aux derniers échanges avec la **Direction Régionale de l'Action Culturelle PACA** en charge des monuments historiques, l'agence **AEDIFICIO** a travaillé sur la définition du programme de travaux à réaliser selon trois tranches fonctionnelles et prioritaires d'**environ 320 000 € ht chacune** :

- Tranche 1 : restauration de la partie Nord de l'église (extérieur du clocher et intérieur des deux chapelles),
- Tranche 2 : restauration du chœur, de la sacristie, de la voûte et des vitraux ,
- Tranche 3 : restauration de la nef.

La Demande d'Autorisation de Travaux doit être **instruire par la DRAC** dans les mois à venir, ce qui nous laisse le temps de préparer les dossiers de subvention ainsi qu'une souscription à la **Fondation du Patrimoine** afin de pouvoir mener à bien cette rénovation sur plusieurs exercices budgétaires.

Par ailleurs, au vu de la sensibilité du site, il n'est pas exclu qu'une **surveillance archéologique** soit préconisée au moment de la réalisation des travaux.



Four des Lagiers

Le four banal des Lagiers était **en mauvais état**, très embroussaillé et ne permettait plus son utilisation. Malgré les travaux de consolidation menés il y a quelques années au niveau de la maçonnerie, celui-ci méritait une **rénovation complète** comprenant la **réfection de la charpente et la toiture** ainsi que la **dalle et les murs en pierre**.

Nous avons sollicité l'**entreprise AMAK Alpes**, spécialisée en rénovation du patrimoine et du bâti ancien pour **réaliser les travaux cet automne**. Le montant total s'élève à 22 174 € ht, financés à **80 % par la Région Sud** et le **Département des Hautes-Alpes**.

Les habitants du hameau ainsi que l'**association de sauvegarde et de promotion du patrimoine Caturige**

pourront l'utiliser et ainsi feront revivre les traditions et favoriseront les rencontres autour de la cuisson de **savoureux et croustillants pains, tartes, pizzas et autres délices au feu de bois** !



Projet de création d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)

Chorges est une commune dynamique et attractive, qui connaît une **augmentation de sa population de l'ordre de 2-3 %/an** depuis une dizaine d'années avec toutefois un **vieillessement de sa population**.

Afin d'**optimiser le parcours santé** des habitants et maintenir un **accès aux soins de proximité**, la commune a pour **projet de créer une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)**.

Parallèlement, une « **équipe projet** » constituée de jeunes médecins a adressé à l'Agence Régionale de Santé (ARS) un **courrier d'intention pour un projet professionnel d'exercice coordonné** sur la commune. Il s'agit donc actuellement de **définir les besoins du territoire**, d'étudier la faisabilité et le programme de cette MSP, parallèlement à l'**écriture du projet santé** mené par les professionnels médicaux en lien avec l'ARS.

MOBY

Dans le cadre de la prise de **compétence mobilité** à la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, nous souhaitons participer au **programme MOBY**. L'objectif de ce programme est la **mise en œuvre de mesures concrètes** visant à encourager les **modes de transports alternatifs pour les déplacements scolaires**. Ces mesures sont **co-construites** avec l'ensemble des parties prenantes à l'école élémentaire : les élèves et leurs familles, les enseignants, le personnel communal, les élus...

Ce programme est **mis en œuvre sur 2 ans** et financé à 75 % grâce à la participation des **Certificats à Economie d'Énergie (CEE)**, le reste à charge de la collectivité étant estimé à 2 500 € ht/an.

Un **événement spécifique** pour le lancement de ce programme sera très certainement organisé autour des écoles avec les **acteurs volontaires du projet ce printemps**.

ecoCO₂
Donneur du sens à l'énergie
Présente

MOBY
Le programme d'accompagnement à
L'ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE

Les différentes étapes de Moby

- LANCLEMENT
- DIAGNOSTIC
- PLAN D'ACTION
- SUIVI D'INDICATEURS
- SENSIBILISATION DES ÉLÈVES
- BIAN

• A l'échelle du territoire : identification des acteurs concernés suivie d'une réunion de cadrage Région, département, commune et/ou EPCI, le ou les établissements scolaires, les parents d'élèves, le personnel périscolaire, les associations locales...

• Dans l'établissement : événement de lancement et mise en place du comité Moby, composé d'acteurs volontaires

Collectivité Enseignants Adoscentes Parents et enfants



A l'école du Marais !

Depuis 2010, la Mairie de Chorges, l'école élémentaire et l'accueil de loisirs Eterlou ont développé ensemble un **programme pédagogique de sensibilisation et de mise en valeur du patrimoine lié à l'eau pour les jeunes caturiges**. Ce programme d'éducation à l'environnement a été confié à **Gaëtan Martinon, animateur de Terre d'Eden/l'Echo des Sources**. Après avoir travaillé sur la création d'un panneau d'information à l'entrée du marais et sur la création d'une mare pédagogique (2013-2014), le projet s'est axé sur une **découverte naturaliste** et sensible du marais au travers de **balades contées avec les élèves de CP/CE**.

Chaque année, sont abordées les thématiques suivantes : l'eau, l'air, la terre, la biodiversité, les cycles de vie,

les paysages, les corridors écologiques, les rôles et usages des zones humides, à l'aide d'outils pédagogiques et ludiques permettant d'**apprendre en s'amusant**.

Au cours de ces journées, l'animateur utilise de **nombreux jeux pédagogiques**, faisant appel au théâtre, au conte, aux marionnettes et à la fabrication d'objets à partir de matériaux naturels. Ces séances permettent d'aborder la découverte des richesses naturelles du marais tout en travaillant sur l'**expression corporelle et l'éveil sensoriel**.

Ce projet est financé à parts égales par la Mairie de Chorges et le Département des Hautes-Alpes, dans le cadre des actions menées sur les **Espaces Naturels Sensibles du Département**.



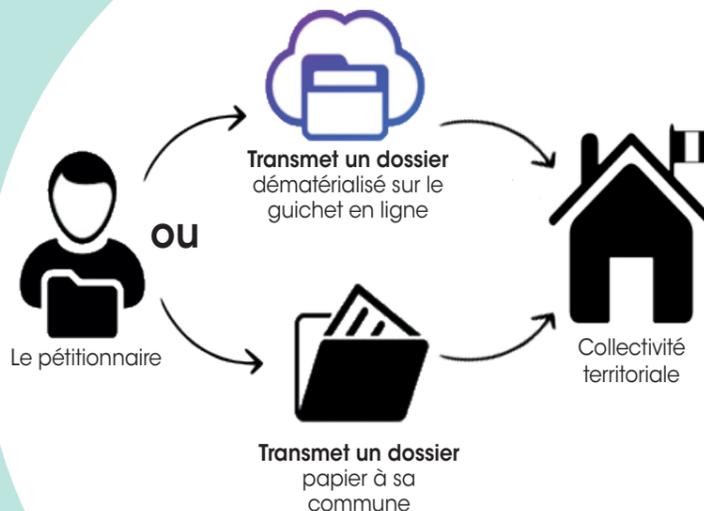
Urbanisme

« **A partir du 1er janvier 2022**, tout administré, ou son prestataire, aura la possibilité de déposer ses **demandes d'urbanisme** (Déclaration d'Intention d'Aliéner, Certificats d'Urbanisme, Déclaration Préalable, Permis de construire, Permis d'Aménager, ...) **de manière dématérialisée**.

Vous garderez toutefois la possibilité de déposer vos demandes papier en mairie. »

Pour cela, le **service instructeur** de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon et ses communes membres vous informe de la mise en place du **Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)**, une plateforme unique, sur laquelle vous pourrez déposer vos demandes.

Le GNAU sera le **seul point d'entrée de vos demandes d'urbanisme dématérialisées** concernant les projets sur le territoire de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon et sera accessible à l'adresse suivante : <https://urbanisme.geomas.fr/gnau> ou en scannant le QR code



Les ressources forestières de Chorges

La forêt communale s'étend sur 1 720 ha, dont 880 ha arborés.

En 2020-2021, une exploitation forestière dans le mélèzin de l'Adret, a produit **300 m³ de bois d'oeuvre et 200 stères en affouage distribués en 21 lots aux habitants**.

En cette fin d'année, une nouvelle exploitation a débuté à la Montagne. Des lots d'affouage seront délivrés en 2022.

L'Ubac est situé en totalité dans l'étage climacique montagnard. Le mélèze y est bien implanté. Son bois est de qualité supérieure à celle trouvée à l'adret. Les peuplements mélangés favorisent l'élagage naturel des arbres. Ces peuplements en équilibre doivent être conservés. Le mélèze, essence se développant à la lumière, est concurrencé par le hêtre, le pin sylvestre et le sapin. Son maintien demande une préparation du sol.

Ainsi en 2021, 7 hectares sur Clot Clavary furent travaillés. En 2022, 7 700 petits plants de mélèze seront installés. Ces travaux bénéficient du **programme « Mélèze »** subventionné à 40 %. Les essences concurrentes seront absolument conservées créant un sous-étage.

Actuellement, il faut tenir compte des sécheresses, des scolytes, des dépérissements... autant de conséquences liées au changement climatique.

Pour améliorer la résilience de la forêt, il sera nécessaire de **favoriser les essences bien adaptées en renforçant les diversifications**.



Un jardin collectif, pédagogique et expérimental à Chorges pour répondre aux défis de la transition écologique

« Le collectif **Chorges en Transition** s'est constitué à l'automne 2019 pour porter au niveau de la commune le « **Pacte pour la Transition écologique, sociale et démocratique** » élaboré à l'échelle nationale par une cinquantaine d'associations. Depuis, les membres du collectif se sont mobilisés, à hauteur de leurs moyens afin d'**assurer le suivi des mesures** signées par l'**équipe municipale en place**, tout en œuvrant plus largement à la **sensibilisation sur les sujets de l'urgence écologique**. Ils ont ainsi organisé en 2020 une **journée sur le thème de la résilience alimentaire** des territoires avec les **Greniers d'Abondance**. A l'automne dernier, toujours en partenariat avec la mairie et la médiathèque, ils ont accueilli **Grégory Derville** pour une conférence et un atelier sur la mise en œuvre de la transition écologique.

Le besoin d'actions concrètes se faisant de plus en plus ressentir, le collectif s'est constitué en association et **a répondu avec succès au printemps 2021** à un appel à projet du **Plan de Relance pour les jardins urbains**. La **mise à disposition par la Mairie d'un terrain** a permis le montage de ce projet de **jardin collectif, pédagogique et expérimental**. Un emploi salarié aidé a été créé pour lancer et coordonner le projet, il est occupé par Emilie Launay.

Un jardin collectif Pourquoi ? Pour qui ?

Ce projet de jardin est inspiré par le **mouvement des villes en Transition**, en réponse aux multiples crises que connaît notre monde aujourd'hui. Il invite les citoyens à se rassembler à l'échelle de leurs lieux de vie pour développer la **résilience*** de leurs territoires et poser les bases d'une société plus juste et écologique.

Il s'agit à travers lui tout à la fois, de **stimuler le pouvoir d'agir** des habitants, d'**apprendre à faire ensemble** face aux défis de l'avenir et de **contribuer à la « grande requalification »**, c'est à dire la réappropriation par les citoyens des savoirs et savoir-faire dont nous aurons probablement de plus en plus besoin dans le monde incertain qui se dessine.

A commencer par ceux qui concernent notre alimentation !

Plus précisément, ce jardin collectif « des possibles » a vocation à :

- **expérimenter** et transmettre des techniques agro-écologiques innovantes et accessibles à tous (permaculture, agroforesterie...)
- **sauvegarder** et diffuser les semences de variétés anciennes adaptées aux conditions particulières des hautes-alpes
- être un **lieu de partages de savoirs** et savoir- faire variés (ex : atelier réparation vélos, ...) en vue de plus d'autonomie et de solidarité

- **Proposer un accueil de plein air pour les écoles**, les enfants curieux de nature ainsi que des formations spécifiques pour les adultes (ex : compost, butte permacole).

Où ? et comment ?

Le **terrain** mis à disposition par la commune, via une convention bipartite **est situé dans un espace riche en biodiversité**, au-delà des jardins partagés déjà existant, après la station d'épuration, à 2 km au sud du bourg.

Ghislaine et Thomas, co-présidents de l'Association Collectif Chorges en transition, et Emilie, salarié de l'association, ont à cœur de proposer ce projet : il est l'opportunité de **co-construire avec les caturiges**, un lieu de culture, dans tous les sens du terme, **pour semer les graines d'un avenir désirable**.

Le **jardin est ouvert à tous** : chacun peut s'y engager à hauteur de ses envies et disponibilités, du bénévole actif au simple curieux, dans un **esprit de convivialité et de solidarité**.

Toutes les personnes intéressées par le jardin ou les autres missions du Collectif Chorges en Transition sont invitées à le rejoindre .

Renseignements : chorgesentransition@ecomail.fr
Page facebook : Chorges en transition`

L'AG de l'association se tiendra le 25 janvier

Au plaisir de la rencontre,
Le Collectif Chorges en Transition »



- Inauguration avec
- Joël GIRAUD, secrétaire d'État chargé de la ruralité,
 - Martine CLAVEL, Préfète des Hautes-Alpes
 - Claire BOUCHET, Députée des Hautes-Alpes
 - Jean-Michel ARNAUD, Sénateur des Hautes-Alpes,
 - Chantal EMEOD, Vice-Présidente du Département des Hautes-Alpes,
 - Jean-Marie BERNARD, Président du Département des Hautes-Alpes
 - Laurence LESSARD, Pilote du projet RTE Haute-Durance
 - Christian Durand, Maire de Chorges
 - Le collectif Chorges en transition



Sentier d'interprétation de Salados Parcours Sens'Action

Le sentier d'interprétation de Salados « **Les géants de Pierre** » **a été inauguré le 4 juillet 2021**. Ce sentier d'interprétation de la **carrière de marbre rose de Salados** est un projet pleinement réussi grâce au **pilotage du Pays Sud** et aux travaux de **recherches menés par une équipe féminine** de scientifiques spécialisée en Histoire, Archéologie et patrimoine. **Ce circuit** en boucle de 3h environ, sans difficulté, situé en altitude avec de nombreux points de vue sur le lac de Serre-Ponçon **permet la découverte de la carrière de**

marbre rose de Salados dont l'utilisation a été prouvée sur la **cathédrale de Gap** ! En effet, grâce aux **7 caches et 9 gravures sculptées** dans le marbre, les **petits et grands randonnent en relevant les défis**, s'instruisent et vont de **surprise en surprise jusqu'à découvrir la tanière du lion de Salados** !

Pour info : ce sentier fait partie d'un ensemble de 4 parcours sens'action à découvrir sans tarder sur le territoire !



PARCOURS Sens'action
Les géants de pierre

RANDONNÉE-JEU
LES MONTAGNES S'ANIMENT EN FAMILLE

RETROUVE LES « CACHES HISTOIRE »
DIALOGUE AVEC LES HÉROS DE NOS MONTAGNES
RELÈVE DES DIZAINES DE DÉFIS • DÈS 6 ANS

BARATIER
CHORGES
LE LAUZET-UBAYE
ST-PAUL-SUR-UBAYE

LES GÉANTS DE PIERRE

Départ : GPE ALBERTO, 4300m
Le Pomeyret
St-Apollinaire
Les Goures
Prunières
1,5 km de piste depuis Le Pomeyret.

ACCÈS

Salados
La Peyre de l'Aigle
Les Casses
Font Bénie
Départ

Gardée par les géants de pierre de Salados depuis des siècles, l'empreinte du lion protecteur de la cathédrale d'Embrun est réapparue. Sur les hauteurs du grand lac, marche dans les pas des tailleurs de pierre, cherche les 9 gravures sculptées dans le marbre rose et retrouve la tanière du lion de Salados.

Traque les 9 gravures sculptées du lion de Salados !

Dénivelé : +300 m
Distance : 4 km
Temps de marche : 2h30
Temps de jeu : 1h30
Balisage : jaune
Matériel : carnet et crayon
Sens'action : 7

CONSIGNES DE JEU

Lorsque tu rencontres cette borne, pars à la recherche d'une « cache Histoire » dans un cercle de 20 pas autour de toi.

Tu as trouvé la « cache », fais une pause et découvre les aventures de nos héros ! Relève les défis Sens'action, reforme et replace la « cache » avant de continuer.

Soyez prévoyants, partez équipés pour la randonnée. Les temps de marche et de jeu sont donnés à titre indicatif et calculés pour des enfants dès 6 ans.

+ d'informations dans les offices de tourisme de Serre-Ponçon

Retrouve l'itinéraire en ligne sur rando-serreponcon.com #Sensaction

CCAS

Le CCAS a célébré Noël !

C'est sur un **air de musette** que les aînés de la Commune ont eu plaisir de se retrouver lors de l'après-midi festif organisé par le CCAS de Chorges. A cette occasion, les **membres du CCAS** ont pu commencer la **distribution des colis de Noël**.

Un record cette année avec 242 colis à livrer aux plus de 75 ans.

Cette année encore, c'est un **bel élan de solidarité** autour des fêtes de Noël qui a soufflé sur notre belle Commune de Chorges.



Pôle Familles/Solidarités

Quand une collectivité est organisatrice d'un **accueil de loisirs** et/ou d'un accueil jeunes, elle doit obtenir un **agrément auprès des services de l'Etat** : le SDJES des Hautes-Alpes (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports). Cet agrément définit la capacité d'accueil de la structure déclarée ainsi que le nombre de personnes pour encadrer les enfants.

Le projet éducatif

Depuis le mois de septembre, les **membres du conseil d'administration du CCAS** élaborent le projet éducatif. Celui-ci est un **document obligatoire** pour tous les organisateurs (associations, collectivités) qui mettent en place une crèche, un accueil de loisirs et/ou un accueil jeunes.

Pour la réalisation de ce document, les membres du CCAS sont accompagnés par le responsable du pôle familles/solidarités.

Le projet définit **les valeurs et les orientations éducatives** en matière de **politique enfance jeunesse**.

Dans ce cadre, une dizaine de séances de travail sont nécessaires afin que les **membres discutent, échangent, confrontent leurs visions du projet** qu'ils souhaitent sur la commune.

Le projet éducatif sera terminé dans le courant du mois de **janvier 2022**. Il sera ensuite **disponible sur le site internet de la mairie**.

Atelier Nutrition :
Qu'il est bon de cuisiner ensemble !

Qui a dit que cuisiner ne rimait pas avec gaieté !

Un bonheur partagé autour de la cuisine pour nos Caturiges cet été : bonne humeur, éclats de rire, saveurs, gourmandises et petits plats dégustés pour le plaisir des papilles...



Bien Vieillir à Chorges !

La Commune, **en partenariat avec la Communauté de Communes de Serre-Ponçon et l'ASEPT** (L'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires) proposera dès mars prochain, un **atelier mémoire pour tous** les jeunes retraités de 60 ans et plus.

Les ateliers se dérouleront à la Salle des Fêtes durant **10 séances à raison d'une séance par semaine, pour un groupe de 10 personnes**.

Pourquoi participer à cet atelier ?

- Pour comprendre le fonctionnement de la mémoire et les stratégies de mémorisation,
- Pour entretenir, optimiser et stimuler ses capacités cérébrales,
- Pour s'enrichir, se divertir et échanger avec les autres,
- Pour prendre conscience des facteurs biologiques susceptibles d'optimiser l'efficacité de la mémoire ou au contraire de l'entraver.

Pour vous inscrire, contactez l'accueil de la Mairie au 04.92.50.60.30



Projet pédagogique

Le projet pédagogique concrétise les intentions du **projet éducatif**. Il est la mise en œuvre du projet éducatif. C'est également un **document obligatoire** qui est **élaboré par les équipes de direction avec les animateurs et les agents** de la crèche et de l'accueil de loisirs.

Voici les grandes lignes que définit le projet :

- Les objectifs pédagogiques que se sont fixés les équipes.

- Le **fonctionnement et l'organisation** (heures d'ouvertures, nombre d'enfants accueillis...)
- Les **moyens nécessaires** (humain, matériel, financier) à mettre en œuvre

Généralement, le projet pédagogique est révisité chaque année avec un grand objectif.

Exemple : sensibiliser les enfants à leur environnement.

Accueil jeunes (club ados)

Après une **année de fonctionnement un peu chaotique**, le club ados a fonctionné quelques semaines durant l'été. Christophe, l'animateur a proposé des **activités sportives et des sorties**. Actuellement, **le club ados est fermé**.

En janvier et en février, nous profitons de la venue en **stage d'une étudiante en licence** pour effectuer un **diagnostic auprès des adolescents**. Elle va aller à la **rencontre des collégiens et lycéens** afin de les interroger sur **leurs visions de leur commune, de leurs envies, de leurs préoccupations...**

En résumé, le but est de **mieux connaître les jeunes** afin de mettre en place un **projet qui leur correspond**.



L'accueil de loisirs

Lors de la **rentrée scolaire 2021**, le périscolaire du soir a vu le **nombre d'enfants augmentés d'environ de 20 %** par rapport à l'année passée.

Ils sont, certains soirs, près de **110 enfants à être accueillis** dans les locaux de l'accueil de loisirs ou au club ados pour les plus grands d'entre eux.

Pour **répondre à la demande des parents**, les élus ont souhaité que **tous les enfants soient accueillis**. Pour cela, il fallut **recruter des animateurs** afin de répondre au taux d'encadrement. Durant l'été, **l'accueil de loisirs accueille entre 40 et 60 enfants par jour**.

Un petit clin d'œil pour le personnel de service de la restauration scolaire qui s'adapte en permanence aux nouvelles règles d'hygiène dues à la crise sanitaire

Temps méridien - Ecole maternelle/élémentaire

En raison de la crise sanitaire, les enfants de l'école maternelle continuent à déjeuner dans le gymnase. **Plus de 9 enfants sur 10, prennent leur repas à la cantine**.

École élémentaire :

Nouveauté : Depuis la rentrée scolaire, les **animateurs interviennent auprès des enfants** durant le repas pour les « inciter » à **goûter l'ensemble des plats** qui leur sont servis. Cette démarche de la commune joue un **rôle clé** pour apprendre aux enfants **l'éducation à la nutrition et le bon comportement alimentaire**.

En raison de la crise sanitaire, **3 services sont mis en place** afin notamment de respecter une distanciation sociale entre les enfants durant le repas.



Une année 2021 pour le moins perturbée pour la médiathèque

La **crise sanitaire a imposé des périodes de fermeture**, l'annulation d'un certain nombre de projets, la mise en place du Pass sanitaire...

La **vie de l'équipe** a connu quelques soubresauts aussi : le départ de deux agents au début de l'été (en mutation externe et interne), l'accident de la nouvelle directrice qui l'a tenue en arrêt de travail plusieurs mois... ont engendré une **instabilité** inconfortable pour **les usagers et les professionnels !**

Des **remplacements temporaires** ont permis le

fonctionnement quasi-normal au quotidien, les **actions culturelles ont pu reprendre progressivement**.

Il s'est tout de même passé des choses, heureusement ! La mise en place du **Biblio Drive**, au printemps et dès l'obligation du Pass sanitaire a permis de poursuivre le prêt de documents.

La reprise, dès les interdictions levées, d'une **programmation culturelle** que certains attendaient, dont l'équipe, heureuse de proposer **des rendez-vous de découvertes, à nouveau !**



2022 en perspective :

Une équipe stabilisée ! Quatre professionnels pour vous accueillir et reprendre le rythme des différents rendez-vous qui rendent la **médiathèque vivante et partageuse !**

Nathalie Chanas Nicot, directrice du Pôle culture, responsable de la programmation culturelle, des fonds adultes de la médiathèque...

Caroline Delambily, chargée du secteur petite enfance, du fonds spécifique autour de la parentalité, des accueils de classes...

Emilie Chatanay-Muller, chargée du secteur enfants /adolescents, des accueils de classes, des animations...

Christophe Barniaudy, chargé des secteurs ludothèque et ressources numériques...

Le tout **premier chantier** de l'équipe, dès janvier sera d'établir le **calendrier des médiations** en direction de tous les publics, dans les différents secteurs et en s'appuyant sur les supports présents dans votre médiathèque : alors **soyez attentifs, infos à venir !**

La médiathèque en réseaux :

• **Réseau lecture à la Page** : le réseau des bibliothèques de la CDC Serre-Ponçon avance dans sa structuration : bientôt les usagers auront une carte unique, accès à un catalogue commun, et toujours des actions culturelles partagées pour les scolaires et le tout-public.

• **La médiathèque fait partie du réseau de la Bibliothèque Départementale** : des conventions nouvelles ont été validées par le Conseil municipal de novembre 2021 dans le cadre du partenariat et des missions de la BD05 :

Désormais, via l'accès au **portail documentaire** bibliotheques.hautes-alpes.fr, les usagers auront accès à leur **propre compte-lecteur**, et ainsi accès à de nouveaux services :

- Suivi de leurs emprunts,
- Service de réservation de documents présents au catalogue de la médiathèque de Chorges (sur ses fonds propres comme sur les documents appartenant à la BD05).

Accès à des **ressources numériques** : presse, vidéo, services jeunesse, autoformation..., le futur portail

Culturicimes, initié par la BD05 permettra à la médiathèque d'offrir à ses usagers de nouveaux supports et ressources !

• **Partenariat avec le Théâtre La Passerelle** : Comme d'habitude, la ville de Chorges recevra **deux spectacles en Excentrés**. La médiathèque accueillera une lecture avec Laurine Roux. Un nouveau partenariat s'établit entre la médiathèque et La Passerelle : un accès privilégié pour les Caturiges sur 4 spectacles de la saison : « Phèdre ! », « Je suis la bête », « Falaise » et « Mémoires invisibles ou la part manquante » : renseignements et inscriptions auprès des bibliothécaires.

• **Coopération avec le centre de vacances des Hyvans** pour l'accueil de concerts ou spectacles dans le cadre de la saison de la médiathèque ou pour la programmation estivale sur **les marchés du mercredi** : pop-swing ; musique des Balkans ; jazz... Programme en construction !

Vous pouvez d'ores et déjà inscrire dans vos agendas les premiers rendez-vous culturels confirmés :

Janvier 2022 :

• **Samedi 08/01/22 à 19h à la salle des fêtes** : du théâtre : « **Toutes les choses géniales** » par la Cie **Théâtre du Prisme** : l'histoire d'un homme qui à l'âge de 7 ans débute la liste de toutes les choses qui donnent envie de vivre. Avec humour, sensibilité et une profonde humanité, le comédien aborde un sujet pourtant grave. Un spectacle gorgé de vie ! A ne pas rater !

• **Samedi 22/01/22** : dans le cadre des Nuits de la lecture : **Aimons toujours ! Aimons encore !**

9h-10h : matin câlin - Histoires d'amour pour les petites oreilles. En pyjama, ou déjà prêt, avec ton doudou, ta maman, ton papa ou ta mamie... Viens écouter des histoires tendres... - Entrée libre - sur réservation.

10h-12h30 : atelier d'écriture - « **Quelques mots d'amour...** » Avec **Marion Lafage** de l'association Mots et Rhizomes, écriture de poésies et préparation à la lecture à voix haute (à partir de 14 ans).

Gratuit - Sur inscription

18h : Scène littéraire et musicale - par l'association **Mots et Rhizomes** : **Quand on n'a que l'amour** - d'après l'anthologie éponyme éditée par Bruno Doucey : avec Marion Lafage et Elodie Brutinel, poètes, accompagnées par le saxophoniste Marc Guionnet. Scène ouverte aux participants de l'atelier d'écriture du matin.

Entrée libre - sur réservation

Février 2022 :

• **Du 01/02/22 au 4/02/22** : résidence d'écriture et « **Racontées** » avec **Marien Tillet** de la Cie Le Cri de l'armoire : auteur, conteur, metteur en scène, musicien, slameur... Marien Tillet conjugue de nombreux talents. En musique et paroles, il explorera la peur et ses émotions fortes pour les scolaires et le tout-public.

• **Samedi 5/02/22 à 19h à la médiathèque** : **concert spectacle, hommage à Boris Vian par Les Vercoquins** : trois Zazous jouent de la guitare, clarinette et violoncelle, réarrangent les polissonneries de l'auteur. Ça swingue, ça Jazze et les mots de l'écrivain résonnent d'actualité !

Mars 2022 :

• **Judi 17/03/22 à 19h à la médiathèque** : **Lecture jouée : Le Sanctuaire par Laurine Roux**, auteure et **Sylvain Verlay**, musicien. En partenariat avec le théâtre **La Passerelle**

Avril 2022 :

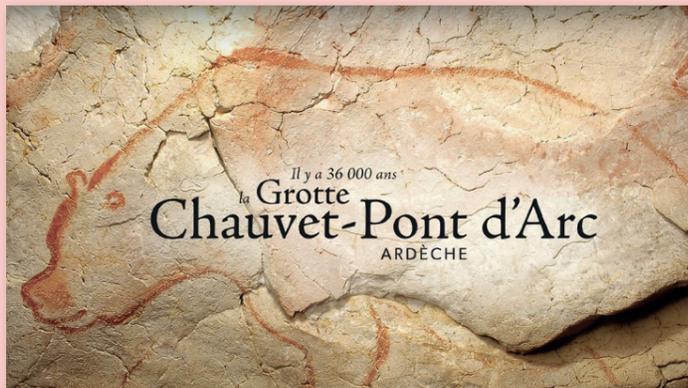
• **Du 1/04/22 au 4/06/22** : **exposition sur la grotte Chauvet** en partenariat avec la **BD05** : deux conférences et des ateliers pour tous les publics autour de cette exposition d'avril à juin.

Mai 2022 :

• **Vendredi 6/05/22 à 20h30 à la salle des fêtes dans le cadre des Excentrés du Théâtre La Passerelle** : « **Mémoires invisibles ou la part manquante** », par le collectif **La Palmera** : tarif préférentiel pour les Caturiges : renseignements et inscriptions à la médiathèque

Ce programme n'est pas exhaustif !! Il reste encore d'autres RDV à caler dans le calendrier : projections documentaires, ateliers, concerts, conférences-spectacles... de quoi **satisfaire de nombreuses curiosités !**

Agenda Médiathèque



Exposition sur la grotte Chauvet



Nuits de la lecture :
Aimons toujours ! Aimons encore !



Marion Lafage



Les Vercoquins



Laurine Roux



Toutes les choses géniales
de Duncan Macmillan
avec Jenny Donahoe
Jeu Didier Cousin
Mise en scène Arnaud Anckaert
Production Ronan Mancec

theatre du prisme .com



Associations 2021

La Mairie soutient le tissu associatif de la commune. 26 associations ont pu bénéficier d'une subvention en 2021. Le montant total de subvention s'élevait à 50 000 euros mais seulement 45 620 euros ont été distribués. Suite aux mesures sanitaires liées au COVID, certaines actions n'ont pu être réalisées de ce fait le budget n'a pas été entièrement consommé.

Animations 2021

CONCOURS POUR TOUS LES CATURIGES
DECORATION & ILLUMINATION
PRIX DE LA PLUS BELLE MAISON
PRIX DU PLUS BEAU BALCON
RÉALISATION DÉCORATIONS ET ILLUMINATIONS AVANT LE 15 DÉCEMBRE 2021 !
INSCRIPTION À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE OU PAR MAIL À COMMUNICATION@MARIE-CHORGES.FR

CONCOURS POUR TOUS LES CATURIGES
DECORATION & ILLUMINATION
PRIX DE LA PLUS BELLE VITRINE
RÉALISATION DÉCORATIONS ET ILLUMINATIONS AVANT LE 15 DÉCEMBRE 2021 !
INSCRIPTION À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE OU PAR MAIL À COMMUNICATION@MARIE-CHORGES.FR

MEDIATHÈQUE CHORGES
Concert DUO
Duo Mokuzai
FLÛTE & GUITARE
Maison Candy à la tête traversière et Caroline Carter à la guitare proposent un programme autour du thème du voyage, mêlant musiques d'Amérique du Sud, des Caraïbes, d'autres régions, d'Espagne, d'Europe de l'Est... Un répertoire festif, coloré, parfois plus intime, pour s'évader vers des horizons variés et envoiés, de quoi réchauffer les cœurs en ce début d'hiver !
vendredi 3 décembre 2021 à 19h30
Médiathèque - Entrée libre - Pass sanitaire et port du masque
Réservation conseillée au 04.92.53.93.30

MEDIATHÈQUE CHORGES
Atelier
Atelier Tricot
Reprise de l'atelier TRICOT à la médiathèque !
Régénérez le contact avec la laine, les couleurs, l'utilité d'un objet... Lors d'un moment chaleureux, convivial, laissez le temps d'une activité manuelle rassurante !
à partir du 2 octobre 2021
Gratuit - chaque samedi de 15h à 17h à la médiathèque
passé sanitaire obligatoire
Informations à la médiathèque ou auprès de Brigitte Ange (04.92.53.93.30 ou 04.92.53.93.30 sur mail : ange@marie-chorges.fr)
ENTRÉE GRATUITE
RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS
Médiathèque de Chorges
21, Route du Fein - Place François Ter - 05230 CHORGES
La médiathèque de Chorges fait partie du réseau des bibliothèques de Haute-Alpes

MEDIATHÈQUE CHORGES
Exposition
Portraits de Femmes haut-alpines
L'histoire s'écrit aussi avec les femmes ! Cette exposition, initiée par le service éducatif des Archives départementales des Hautes-Alpes, brode le portrait de 10 femmes au destin exceptionnel à travers l'histoire, chose, en l'absence de portrait, comme Émilie Caste dans son livre, ou la comtesse de Lamoignon dans son roman, de leur histoire, de leur présence sur le monde qui les entoure, ou leurs pensées.
Du 7 octobre au 13 novembre 2021
Entrée libre - passe sanitaire obligatoire

Parade de Noël
Samedi 4 Décembre
Place Lesdiguières
Feu d'artifice à 19h00 à la Salle des Fêtes
19h à 19h30 Atelier maquillage
19h30 à 20h Atelier jeux en bois
20h à 20h30 Spectacle de magie
20h30 Arrivée du Père Noël
21h30 Distribution
Gâteau et chocolat chaud offert
Chants par le chœur de Chœur des Femmes de l'Amicale Laïque
Lancement des illuminations de Noël
à 21h Au revoir du Père Noël sous un feu d'artifice
pour du matériel pédagogique à partir de 11 ans
CCAS CHORGES



La poste vous informe :
« Plateforme de Distribution du Courrier - A côté du dancing (ancien Club 30) - Impasse de l'Île - ZA LA GRANDE ÎLE NORD - 05230 CHORGES

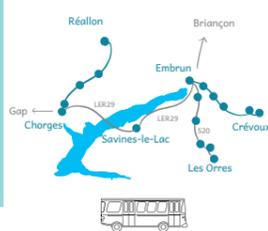
Vous accueille du lundi au samedi pour affranchir vos colis, lettres, achat de timbres, de prêts à poster (enveloppes et emballages de colissimos)
Les horaires du lundi au samedi matin : de 9h15 à 11h00
Du lundi au vendredi après-midi de : 13h30 à 14h15 »

ÇA ROULE !
NAVETTES GRATUITES (SAUF SERVICES REGIONAUX : LER 29 ET S20)
EQUIPÉES DE COFFRES À SKI
SÛRES, PROPRES, CONVIVIALES
CONTACTS
ccserrerponcon.com/competences/transports
Office de tourisme Serre-Ponçon : 04 92 43 72 72
Office de tourisme des Orres : 04 92 44 01 61
Chantal EYMEUD
Présidente de la Communauté de communes de Serre-Ponçon

LES NAVETTES SPORTS D'HIVER

CHORGES - RÉALLON
du 18 décembre 2021 au 27 mars 2022*
Tous les week-ends*
Départs : 8h, 12h20, 17h de Chorges (gare SNCF et parking du champ de foire)
Retours : 8h40, 13h, 17h40 de la station (parking du front de neige)
Pendant les vacances (ZONE B) :
Lu, Ma, Mer, Jeu, Ven*
Départs : 8h, 17h de Chorges (gare SNCF et parking du champ de foire)
Retours : 8h40, 17h40 de la station (parking du front de neige)
Pour rejoindre Embrun ou Chorges
PENSEZ AU TRAIN !
Horaires et tarifs : [QR Code]

Consultez les détails, horaires et arrêts desservis sur :
www.ccserrerponcon.com/competences/transports
[QR Code]



EMBRUN - CRÉVOUX
GRATUIT
du 18 décembre 2021 au 06 mars 2022*
Tous les week-ends*
Départ : 8h35 gare SNCF d'Embrun
Retour : 17h00 de la station alpine
Pendant les vacances (ZONE B) :
Lu, Ma, Mer, Jeu, Ven*
Départ à 8h35 de la gare d'Embrun
Retour à 17h00 de la station alpine

Des rotations en continu entre la Chap (site nordique) et la station alpine de 10h15 à 17h

EMBRUN - LES ORRES
service régional payant**
du 11 décembre 2021 au 17 avril 2022*
Rejoignez le centre station 1650 avec la ligne régionale S20**
1er départ : 8h gare SNCF d'Embrun
Dernier retour : 19h15 du centre station 1650

Navettes entre le chef lieu des Orres, Les Orres 1650 et Les Orres 1800, de 8h30 à 19h toutes les 20 minutes*
GRATUIT

OU A LA LIGNE LER 29**
[QR Code]

Les services présentés ici (hors services régionaux) sont financés par la collectivité et gratuits pour l'usager.
*Sous réserve des conditions météorologiques et de circulation.
**Consultez les tarifs et horaires sur le site : zou.maregionnsud.fr

Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs déjections sont un problème. Au-delà de salir les trottoirs, les crottes de chiens contiennent des agents pathogènes qui sont nocifs pour la santé, en particulier pour les employés en charge de l'entretien des espaces verts.

Le ramassage doit donc s'effectuer partout même dans les espaces verts.

Ramasser les déjections c'est respecter les jardiniers et le bien-être de tous.



État Civil

Selon les éléments communiqués en Mairie au 10 décembre 2021

État Civil Selon les éléments communiqués en Mairie au 10 décembre 2021

Naissances :

- Solveig CÉARD née le 2 janvier fille de Damien et Olga KLIOUTCHNIKOVA
- Alyona FRAPPART née le 8 janvier fille de Vincent et Valentyna KUZHEL
- Alban ESPITALLIER né le 5 mars fils de Thibaut et Marine PORCIER
- Charly ROUSSANGE née le 9 mars fille de Maxime et Olivia RIBAIL
- Nolan FAURE né le 13 mars fils de Sylvain et Emilie SALLE
- Apryl DI-VUOLO née le 16 mars fille d'André et Justine TROUILLET
- Adam BOVE né le 2 avril fils d'Adrien et Floriane ONDE
- Hailey VENDEVILLE née le 19 avril fille de Johan et Samantha LERNOULD
- Oscar DUMAS né le 2 mai fils de Sébastien et Marie CÉARD
- Kyra ESSOE née le 25 avril fille de Michel-Ruben et Fanny LENGAY
- Elina ISNARD née le 7 juin fille de Sébastien et Nathalie ERBERA
- Marceau MONNIN né le 14 juillet fils de Théo et Lucie PAYAN
- Izia BATTISTEL née le 2 août fille de Stéphane et Emmeline VIOLINI

- Mattia DA COSTA né le 13 août fils d'Anthony et Gwenaëlle ALLEMAND
- Julia MAERTEN née le 2 septembre fille de Camille MAERTEN
- Noah MICHELON né le 13 septembre fils de Sébastien et Maeva FERRIE
- Gaetan ASTRION né le 18 septembre fils de Benoît et Aurore VALENTIN
- Octavia ESCALLIER née le 18 septembre fille de Sylvain et Marie POINEN
- Lana MORIN née le 19 septembre fille de Steeve et Lucie DUFFES
- Emy GAUDY née le 23 septembre fille de Nicolas et Camille ADAM
- Jade ESCALLIER née le 19 octobre fille de Anthony et Laura CARLIER
- Amadéo GOUGNAUD VINAY né le 4 novembre fils de Maxime et Nathalie VINAY
- Enaël BERGER JOBERT né le 29 octobre fils de Quentin et Alix BERGER
- Appoline BARGIER LEVIER née le 7 novembre fille de Patrick et Floriane BARGIER
- Emma SAILLARD née le 24 novembre fille de Yoan et Pauline POUSSSEL
- Mathéo LEYDET né le 9 décembre, fils de Simon et Stéphanie MARTIN

Mariages :

- | | | | |
|---|--------------|--------------------------------|--------------|
| • MILLEREAU Jonathan et CHAIX Faustine | 29 mai | • JACOB Aimé | 14 avril |
| • DUCROS Alain et SCORSOLIN Marie-Paule | 5 juin | • GOMEZ Florent | 30 avril |
| • ROMAN Ionel et PLUGARU Lilia | 5 juin | • CHIVET Samuel | 1 mai |
| • PARA Francis et GUILLEM Stéphanie | 5 juin | • LEFEBVRE Alain | 30 mai |
| • MAERTEN Camille et FRISCH Caroline | 15 juin | • CIZEL Marthe | 6 juin |
| • COMBE Serge et BOULARD Anic | 27 juillet | • De VITRY d'AVAUCOURT Bernard | 22 juin |
| • DESCHAMP Albane et BOURGEOIS Camille | 7 août | • PORCIER Monique | 06 juillet |
| • TRONC Florian et ZAPATERIA ROMANOS Lou | 21 août | • GAUTHIER Georgette | 08 juillet |
| • RICHEZ Frédéric et MASONI Marion | 21 août | • COCHAT Louis | 14 juillet |
| • MARSON Yohan et GONZALEZ NEGRETTE Diana | 11 septembre | • MANUEL Henri | 21 juillet |
| • PETIT Pierre et GALLO Cindy | 23 octobre | • AURICOMBE Xavier | 04 août |
| • REISS Guillaume et MAYER Nathalie | 20 novembre | • MASSE Victoria | 21 août |
| | | • COUR Alain | 21 août |
| | | • LARRY Daniel | 21 août |
| | | • PROVOST Marc | 05 septembre |
| | | • VIVIAN Laurette | 28 septembre |
| | | • CHAIX Marthe | 16 octobre |
| | | • VERVILLE Max | 21 octobre |
| | | • RAVEL Denise | 28 octobre |
| | | • NICOLLET Charles | 29 novembre |
| | | • Attilio CHIRI | 02 décembre |
| | | • PEYRE Denise | 05 décembre |

Décès :

- | | |
|-------------------|------------|
| • ZAPATERIA Pilar | 11 janvier |
| • ALBOUY Frédéric | 30 janvier |
| • GUIMBARD Michel | 15 février |
| • GAUDY Raoul | 19 février |
| • GRAS Yvonne | 23 février |
| • ROUISSON Emile | 6 mars |
| • BELLOT Denis | 13 mars |



Meilleurs voeux

Christian DURAND, Maire de Chorges,
l'ensemble du Conseil Municipal
ainsi que le conseil d'administration du CCAS
vous présentent leurs meilleurs voeux

